



MON ACTION POUR AMÉLIORER LA RÉPONSE PÉNALE FACE AUX OCCUPATIONS ILLICITES DES GENS DU VOYAGE

Cette année encore, notre département a été le théâtre d'actions de nombreux groupements dont les membres peuvent difficilement être qualifiés de « gens du voyage », tant ils ne voyagent plus ou très peu et s'apparentent davantage à des voyous sans foi ni loi, ne respectant rien, se moquant de tout, laissant à chacun de leurs passages une désolation et une colère immenses.

Pourtant, malgré ces méfaits, ces communautés peuvent continuer de se prévaloir des dispositions de la loi Besson, qui privent la collectivité du bénéfice de la procédure d'expulsion par la voie administrative, la plus rapide, la moins coûteuse et la plus efficace, dans l'hypothèse où celle-ci n'aurait pas complètement rempli ses obligations au regard du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, schéma toujours plus exigeant et coûteux et dont les prescriptions ne sont plus tenables pour les élus.

La situation qui prévaut actuellement n'est plus admissible. La loi Besson montre chaque jour ses limites et ses failles – beaucoup de droits pour certains, beaucoup d'obligations pour d'autres –, qui conduisent à de telles dérives.

Face à un tel déséquilibre entre les droits et les devoirs de chacun, j'ai souhaité profiter de l'examen de la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur en déposant un amendement prévoyant que pour tout groupe auteur d'installations illicites sur un terrain public ou privé sur lequel il est commis des délits ou infractions, ne puisse pas se prévaloir des mesures protectrices de la loi 2000-614 du 5 juillet 2000 et qu'en conséquence leur expulsion par la voie administrative puisse être requise dans tous les cas.

Malheureusement, ce dernier n'a pas été retenu par le Gouvernement mais il aura permis d'engager un débat avec le Ministre de l'intérieur sur ce sujet sensible. Dans sa réponse, Gérald Darmanin s'est montré favorable à un durcissement de la loi pour répondre à ce type de situation. Par ailleurs, il s'est également montré favorable à ce que les aires d'accueil des gens du voyage puissent être comptabilisées dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi SRU, mesure que j'ai réclamée à de nombreuses reprises à travers de nombreux amendements mais qui a toujours été rejetée.

Je saisisrai donc cette main tendue du Gouvernement pour pousser cette réforme profonde de la loi Besson que nous réclamons depuis tant d'années en partenariat avec mes collègues parlementaires de la Haute-Savoie et bien d'autres territoires.

Retrouvez [au lien suivant](#) mon intervention.



MOBILISÉE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET LA RÉINTÉGRATION DES SOIGNANTS ET POMPIERS SUSPENDUS

Lors du débat sur les urgences hospitalières et les soins non programmés, j'ai interpellé le gouvernement sur plusieurs mesures qui permettraient, à mon sens, une meilleure prise en charge des patients :

- une plus grande participation des médecins de ville à la permanence des soins via les CPTS, cette permanence étant actuellement assurée par l'hôpital les jours fériés et les week-ends.
- une réforme de la libre installation des médecins généralistes: l'État comme les collectivités locales ont fait énormément d'efforts ces dernières années pour tenter de résorber les déserts médicaux (primes, maisons médicales, aides à l'installation...), en vain. De nombreux secteurs se trouvent encore largement sous-dotés en médecins généralistes.

J'ai à nouveau sensibilisé la Ministre sur la situation de milliers de soignants et pompiers qui demeurent suspendus et qui font cruellement défaut à notre chaîne de secours.

La France demeure l'un des seuls pays au monde à maintenir une telle mesure ! Une obstination d'autant moins comprise que les rappels de vaccination contre la Covid 19 ne sont désormais plus obligatoires pour les soignants ! Je regrette la réponse cinglante de la Ministre, qui ne laisse que peu d'espoir quant à une évolution positive de la situation...*Retrouvez l'intégralité de mon intervention et la réponse de la Ministre [au lien suivant](#).*

SOUTIEN AUX OPÉRATEURS DE REMONTÉES MÉCANIQUES FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

A quelques semaines du début de la saison hivernale, j'ai rappelé à Olivia Grégoire, Ministre déléguée en charge des PME et du tourisme, l'absolue nécessité d'accompagner les 70% d'opérateurs de remontées mécaniques dont les contrats de fourniture d'énergie sont en cours de négociation. Les augmentations de prix pourraient représenter dans quelques mois 20% de leurs charges contre 2 à 5 % actuellement !

Une situation qui sera fortement préjudiciable aux opérateurs, aux communes supports de station et au-delà à tout le tissu socio-économique de nos territoires de montagne.

Retrouvez l'intégralité de cet échange [au lien suivant](#).

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

CHAUFFAGE DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES : NON A L'ÉCOLOGIE PUNITIVE ET DOGMATIQUE !

J'ai interpellé Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique, sur les vives inquiétudes suscitées par l'adoption du décret du 30 mars 2022 qui **interdit l'utilisation sur le domaine public en extérieur des systèmes de chauffage ou de climatisation pour tous les occupants du domaine public à compter du 31 mars 2022**. Une mesure qui suscite, à juste titre, l'incompréhension et l'inquiétude de nombreux commerçants non sédentaires à l'approche de l'hiver, particulièrement dans nos territoires montagnards où la rigueur du climat nous concerne environs six mois de l'année.

Il ne s'agit pas là d'une simple question de confort : ces commerçants ont un besoin vital de pouvoir se chauffer pour supporter les températures négatives hivernales et pour éviter que leurs marchandises ne périssent. Cette activité commerciale et économique est essentielle pour préserver la vitalité de nos villes et villages notamment en zone rurale et de montagne.

Je regrette vivement la réponse de la Ministre qui a balayé d'un revers de main toute évolution de la réglementation, méprisant la réalité des territoires de montagne et les atouts incontestables de tous ces commerçants non sédentaires qui contribuent chaque jour à servir nos concitoyens au plus près des territoires, en favorisant les circuits courts et en participant à une démarche vertueuse.

Retrouvez l'intégralité de notre échange [sur ce lien](#).

SÉCURITÉ : LES SÉNATEURS LR DURCISSENT LA RÉPONSE PÉNALE !

Le Sénat a adopté le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, largement durci par le Groupe LR. Si nous avons soutenu l'augmentation des moyens du Ministère de l'Intérieur pour faire face à l'insécurité dans notre pays, nous n'avons pas caché notre scepticisme sur la politique du gouvernement.

Présenter une loi d'orientation de la police sans y ajouter la réforme de la justice et de la procédure pénale, c'est se condamner à l'impuissance publique que dénoncent jour après jour nos compatriotes. Le droit à la sécurité n'est pas qu'une question de police, c'est d'abord et surtout le problème d'une réponse pénale inadaptée à la violence de notre société.

Nous avons donc renforcé la réponse pénale sur trois enjeux essentiels : les violences faites aux élus, les refus d'obtempérer et les rodéos urbains.

Retrouvez l'intégralité de ce [communiqué au lien suivant](#).

A LA RÉGION

A l'issue de l'assemblée plénière du 21 octobre dernier, le Président Laurent Wauquiez a écrit une lettre ouverte au Président de la République afin que **L'ÉTAT soutienne les collectivités territoriales face à l'explosion des coûts de l'énergie. Je remercie les Maires de Haute-Savoie qui ont accepté de co-signer cette lettre.**

- Inauguration de la piste forestière de la Bray à Megevette, avec le concours financier de la Région.



- Réception des travaux de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste de Taninges avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr

**4,4 MILLIARDS €
POUR NOS TERRITOIRES
UN INVESTISSEMENT RECORD**

CPER 2021-2027, une mobilisation sans précédent pour bâtir l'avenir de notre Région autour de 4 axes:

- Relocaliser.
- Soutenir aussi bien les projets des métropoles que des petites communes.
- Protéger notre qualité de vie et notre environnement.
- Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la Région la plus attractive de France.

- Inauguration du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et du guichet France Services massivement financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



- Congrès de la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie à Cordon, sous la présidence de Fabienne Duliège, où j'ai pris part à une table

ronde riche en échanges consacrée aux problématiques de l'eau, de l'emploi et de la prédation. **L'occasion de rappeler tout mon soutien aux éleveurs face au loup.** En effet, je souhaite une révision de son statut d'autant plus qu'il n'a aucun prédateur et qu'il a besoin d'être régulé. Notre agro-pastoralisme est une véritable richesse pour nos territoires. Bien plus qu'une simple activité économique, ses services écosystémiques sont irremplaçables et inestimables. Nous devons protéger notre agriculture de montagne !



- 89ème Congrès de l'Association des Maires de Haute-Savoie, l'occasion d'aborder les nombreux sujets de préoccupation des élus actuellement : les occupations illicites de gens du voyage, le zéro artificialisation nette, la flambée des cours de l'énergie, les agressions envers les élus, la fiscalité locale... Autant de problématiques sur lesquelles je m'engage au quotidien au Sénat.



- Rencontre avec les acteurs du monde agricole et le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau.

Des témoignages poignants sur les difficultés extrêmes de nos agriculteurs de montagne face à plusieurs sujets : la prédation du loup, la brucellose ou encore la sécheresse pour ne citer que ceux-ci. Des thématiques sur lesquelles je réclame des évolutions législatives et réglementaires depuis des années, sous peine de voir disparaître toute activité agro-pastorale de montagne, pourtant indispensable !



Me contacter

